Annonces légales

SCP Bernard PHILIPPE et Benoît MOHN
Notaires Associés
4 B Rue de Dole - 25000 BESANCON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julie LOULIER, notaire au sein de la SCP PHILIPPE ET MOHN, le 12 février 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « SCI LES GRANDS PLANCHANTS »
Forme : Société civile
Siège : 11 avenue Elisée Cusenier 25000 BESANCON
Durée : 99 années à compter de son immatriculation
Objet : L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers.
Capital social : DIX MILLE EUROS (10.000 €) divisé en 1000 parts de 10 € chacune, numérotées de 1 à 1000, réparties entre les associés au prorata de la valeur de leur apport.
Apports en numéraire : DIX MILLE EUROS (10.000 €)
Gérant : Monsieur Eric MARTIN demeurant à MONTFAUCON (Doubs) 1B chemin des Pâturages
Cession de parts sociales : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément des associés à l'unanimité.
La société sera immatriculée au RCS de BESANCON

Pour avis, J. LOULIER.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE VENDREDI 6 AVRIL 2018 A 10 H 00 AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BESANCON PALAIS DE JUSTICE – 1 RUE MEGEVAND – SALLE C

COMMUNE D'OUGNEY DOUVOT (DOUBS)

Cadastré A 891 lieudit rue de l'Ecluse pour 08a 13 ca
Les parties divises et indivises dans un ensemble immobilier sis à OUGNEY DOUVOT (25640) 1 rue des Grands Champs
Soumis au régime de la copropriété avec état descriptif de division et règlement de copropriété – propriété bâtie et non bâtie :
Au rez-de-chaussée 6 - DPE C GES D
- lot 3 : un appartement avec terrasse couverte à jouissance exclusive et privative et jardin à jouissance exclusive et privative et les millièmes des parties communes du bâtiment afférents à ce lot et les millièmes des quotes-parts générales de la répartition des charges relatives au chauffage afférentes à ce lot d'une surface privative Loi CARREZ de 45,26 m², comprenant cuisine/séjour, chambre, salle de bains, Wc, accès au sous sol
- lot 4 : un appartement avec terrasse à jouissance exclusive et privative et jardin avec allée d'accès à jouissance exclusive et privative et les millièmes des parties communes du bâtiment afférents à ce lot et les millièmes des quotes-parts générales de la répartition des charges relatives au chauffage afférentes à ce lot – bien loué – d'une surface privative de 44,69 m² Loi CARREZ, comprenant cuisine/séjour, Chambre, salle de bains WC
- lot 5 : bureau avec terrasse à jouissance exclusive et privative et jardin avec allée d'accès à jouissance exclusive et privative et les millièmes des parties communes du bâtiment afférents à ce lot et les millièmes des quotes-parts générales de la répartition des charges relatives au chauffage afférentes à ce lot – d'une surface privative de 32,53 m² Loi CARREZ
VISITE SUR PLACE A OUGNEY DOUVOT (DOUBS) LE 23 MARS 2018 A 14 H 00
MISE A PRIX : 40.000 €
LE CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE ET LE DIRE DU 12 FEVRIER 2018 PEUVENT ETRE CONSULTES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BESANCON PALAIS DE JUSTICE 1 RUE MEGEVAND A BESANCON OU AU CABINET DE L'AVOCAT POURSUIVANT
LES ENCHERES NE POURRONT ETRE PORTEES QUE PAR UN AVOCAT AU BARREAU DE BESANCON

L'AVOCAT AYANT CHARGE Me C LEROUX

ET COMMUNE D'OUGNEY DOUVOT (25640 DOUBS)

Cadastré A 891 lieudit rue de l'Ecluse pour 08a 13 ca
Les parties divises et indivises dans un ensemble immobilier sis à OUGNEY DOUVOT (25640) 1 rue des Grands Champs
Soumis au régime de la copropriété avec état descriptif de division et règlement de copropriété - propriété bâtie et non bâtie :
Lot 1 : un garage et un cellier
Lot 2 : un garage et un cellier
Chaufferie et garages pour une surface de 137,48 m²
Lot 6 : un appartement au rez de chaussée et 1er étage avec terrasse à jouissance exclusive et privative et allée d'accès à jouissance exclusive et privative appartement d'une surface privative de 121,38 m² Loi Carrez (comprenant séjour cuisine ouverte, buanderie-dressing, deux chambres, salle de bains –WC) et terrasse de 68,58 m² – DPE C GES D – bien occupé
Lot 7 : un jardin à jouissance exclusive et privative (surface 232 m² selon dossier copropriété établi par Mr GAUME géomètre expert)
Lot 8 : un jardin à jouissance exclusive et privative (surface 109 m² selon dossier copropriété établi par Mr GAUME géomètre expert)
outre les millièmes des parties communes afférentes à chaque lot,
VISITE SUR PLACE A OUGNEY DOUVOT (DOUBS) LE 23 MARS 2018 A 14 H 00
MISE A PRIX : 40.000 €
LE CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE ET LE DIRE DU 12.02.2018 PEUVENT ETRE CONSULTES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BESANCON PALAIS DE JUSTICE 1 RUE MEGEVAND A BESANCON OU AU CABINET DE L'AVOCAT POURSUIVANT
LES ENCHERES NE POURRONT ETRE PORTEES QUE PAR UN AVOCAT AU BARREAU DE BESANCON .

L'AVOCAT AYANT CHARGE Me C LEROUX

SCI AJC

Capital : 1000 euros
Siège social : 8, Rue de Mandrevillars 25200 MONTBELIARD
RCS Belfort : 798 187 266

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 2 février 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social du 8, Rue de Mandrevillars, 25200 MONTBELIARD, au 9, Rue de Miemont, 25200 BETHONCOURT à compter du 3 février 2018 et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis, le gérant.

Commune de Provenchère

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Par arrêté n° 2018/001 du 12/02/2018, le Maire de Provenchère a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration de la carte communale de la commune de Provenchère
L'enquête se déroulera pendant 30 jours consécutifs, du 6 mars 2018 au 5 avril 2018.
Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra consulter le dossier d'enquête publique en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture le lundi et vendredi après-midi de 13 h à 17 h et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou les adresser par écrit à la mairie à l'attention du commissaire-enquêteur ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-641@registre-dematerialise.fr
Monsieur Hervé ROUECHE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif.
Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Provenchère les :
- Mardi 6 mars 2018 de 13 h 30 à 15 h30
- Mercredi 21 mars 2018 de 10 h à 12 h
- Mardi 27 mars 2018 de 10 h à 12 h
- Jeudi 05 avril 2018 de 13 h 30 à 15 h 30

Au terme de l'enquête publique le projet de carte communale sera soumis au Conseil Municipal pour approbation tel que présenté dans le dossier soumis à l'enquête publique et éventuellement modifié pour prendre en compte les avis qui ont été joints au dossier, les observations du public et le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur. Il sera ensuite approuvé par le Préfet.
A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur à la mairie de Provenchère, en préfecture du Doubs et le site dédié à l'enquête publique pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Les informations relatives au dossier de la carte communale pourront être obtenues à la mairie de Provenchère, ainsi que sur son site internet à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/641
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU DOUBS

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (CDAC) 8 FÉVRIER 2018 - *INFO-PRESSE*

Dossier n°1713 A déposé par la SCI POTIEZ ENTZ, Zone Commerciale du Pied des Gouttes, 25200 MONTBELIARD, relatif à l'extension de 1325 m² (surface de vente intérieure : - 2 m², surface de vente extérieure couverte + 1245 m² et surface de vente extérieure non couverte : +2 82 m²) de surface de vente afin de porter la surface de vente total de la Jardinerie POTIEZ sise Zone Commerciale du Pied des Gouttes à Montbéliard(25200) à 6081 m² (surface de vente intérieure : 2997 m², surface de vente extérieure couverte 1445 m² et surface de vente extérieure non couverte : 1639 m²)
Demandeur : SCI POTIEZ ENTZ
AVIS : Favorable à l'unanimité (10 voix POUR)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 9 février 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : Histoire de goûts
Capital : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 €.
Apports des associés : 1 000 € en numéraire, entièrement libérés à la constitution.
Siège social : 11 rue Saint Martin – 25640 POULIGNEY-LUSANS.
Objet : la transformation et la vente de produits fermiers laitiers et carnés, la production et la transformation de légumes du jardin, le dépôt/vente de légumes frais, jus de fruits, boissons alcoolisées, glaces, miel, produits artisanaux..., la vente de paniers cadeaux.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Gérante pour une durée illimitée : Mme Catherine MESNIER, demeurant 11 rue Saint Martin – 25 640 POULIGNEY-LUSANS.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

La Gérante.

ANNONCE RECTIFICATIVE PARUE LE 9/2/2018

PONTARLIER IMMOBILIER GH, sise 83 Rue de Salins, PONTARLIER (Doubs) : La mention du directeur général : Jean-Paul FONTANEL, demeurant au 16 rue du Levant, VUILLECIN (Doubs), est supprimé.

Pour avis, le Président.

ETUDE RACLE ET COLIN & ASSOCIES
NOTAIRES ASSOCIÉS À BESANCON (DOUBS), 2D, RUE ISENBART

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me PEPIN, notaire à BESANCON, le 13 février 2018, il a été constitué une société civile immobilière dénommée TRAVADON au capital de 1200 € ayant son siège à LARNOD, 1 B Chemin de la Fontaine pour une durée de 99 ans ayant pour objet acquisition de tous immeubles, terrains ou droits immobiliers à usage d'habitation, professionnel, industriel ou commercial, gestion et administration de ces biens par location, construction d'immeubles, obtention de tous concours financiers, prise de participation dans une SCI, mise à disposition gratuite des biens à ses associés et à leur famille. Apports des associés en numéraire : 1200 €. M. David TRAVADON, militaire, et Madame Solène TRAVADON, infirmière, demeurant à LARNOD (25720) ; 1 B Chemin de la Fontaine, né à GUINGAMP le 6 juillet 1977, née à PABU le 7 septembre 1982, nommés premiers co-gérant pour une durée illimitée. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable des associés se prononçant par décision extraordinaire.
La Société sera immatriculée au RCS de BESANCON.

Pour avis, le notaire.

LA NONNA

SARL au capital de 8 000.00 €
Siège social : 90000 BELFORT
32 BIS FAUBOURG DE MONTBÉLIARD
483 118 261 RCS BELFORT

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2017 : Monsieur Jean-Charles FARINEY demeurant 46 Avenue du Général LECLERC, à BELFORT (90000), a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Natale PELLICORO, gérant démissionnaire.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BELFORT.

Pour avis, la gérance.

Par acte SSP du 12.02.2018, il a été constituée une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : JULIEN CHOPPE
Objet social : La Société a pour objet tous travaux d'électricité.
Siège social : 3bis, route de la Chapelle, 25440 Rennes-sur-Loue
Capital : 1 000 euros
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur Julien CHOPPE, demeurant 3bis, route de la Chapelle 25440 Rennes-sur-Loue, pour une durée indéterminée.
Immatriculation au RCS de Besançon

Pour avis.

ORPHEE SCI au capital de 762,25 Euros 2 rue du Docteur Fréry, 90400 DANJOUTIN 403896145 R.C.S. Belfort Par décision de L'Assemblée Générale Mixte en date du 03/02/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 4A Rue Pierre Proudhon, 90000 BELFORT à compter du 03/02/2018. Autres modifications : - il a été pris acte de la nomination de Monsieur HASSAN JABER, demeurant 8 rue Michelet 90000 BELFORT en qualité de nouveau Gérant, à compter du 03/02/2018 pour une durée illimitée, en remplacement de Madame FRANCOISE FROEHLY, Gérant démissionnaire. - il a été pris acte de changer la dénomination de la société. Ainsi, la dénomination sociale de la société est désormais : RIMA IMMOBILER Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Belfort

SCI de la mécanique

Société Civile Immobilière
Au capital social de 1 000 euros
Siège social : 4 Rue des Corvées 25870 CUSSEY- SUR-L'OGNON
RCS BESANCON

Par acte sous seing privé du 01/02/2018 il a été constitué la SCI suivante : dénomination sociale : SCI de la mécanique. Siège social : CUSSEY-SUR-L'OGNON (25870), 4 Rue des Corvées. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Objet social : l'acquisition, la gestion, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social. Capital social : 1 000 €. Apports : en numéraire. Gérants : Monsieur Alain RABOLIN & Madame Majida RABOLIN, demeurant conjointement à CUSSEY-SUR-L'OGNON (25870), 4 Rue des Corvées. Les statuts contiennent une clause d'agrément. Immatriculation au RCS de BESANCON.

Pour avis et mention.

Commune de Pirey

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté URB.18.08.A01, le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Pirey pour une durée de 33 jours consécutifs du jeudi 15 février 2018 au lundi 19 mars 2018 inclus.
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pour objet d'exprimer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune. Il définit le droit des sols applicable à chaque terrain.
Le Président du Tribunal Administratif de Besançon a désigné Madame Cécile MATAILLET en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que les registres d'enquête, seront tenus à la disposition du public :
• en Mairie de Pirey – Siège de l'enquête publique – Place du Colonel Max de Pirey – 25480 PIREY :
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 H 30 à 16 H ;
- le mercredi de 10 H à 12 H et de 13 H 30 à 16 H ;
- le samedi de 10 H à 12 H.

• au Grand Besançon – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 BESANCON -du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur un poste informatique au Grand Besançon – Mission PLUi – 2, rue Mégevand – 25000 BESANCON – Aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Pirey :
- le jeudi 15 février 2018 de 9 H à 12 H ;
- le samedi 3 mars 2018 de 9 H à 12 H ;
- le lundi 19 mars 2018 de 15 H à 18 H.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Pirey, au Grand Besançon – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Pirey – Commissaire-enquêteur Modification N°1 du PLU, Place du Colonel Max de Pirey – 25480 Pirey.
Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante : https ://www.registre-dematerialise.fr/594.
Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante : enquete-publique-594@registre-dematerialise.fr.
Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Pirey et au Grand Besançon, et consultables en ligne.
Toute information relative au dossier d'enquête publique peut être demandée à Célia CHAUSSALET, Mission PLUi du Grand Besançon, au 03 81 87 85 64 ou par mail celia.chaussalet@grandbesancon.fr.
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Pirey, au Grand Besançon – Mission PLUi, en Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site internet du Grand Besançon, pendant une durée d'un an.
A l'issue de la procédure d'enquête publique, le Conseil Communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de modification du PLU de Pirey.

Le Président, Jean-Louis FOUSSERET.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, en date du 12/02/18, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SCI
Dénomination sociale : SCI 3C2D.
Siège social : 7 rue Guynemer - 25800 VALDAHON.
Capital : 100 €.
Objet : l'acquisition, la cession, la gestion de tous biens immobilers. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêt, etc
Durée : 99 ans.
Gérants : Girardet Daniel demeurant 7 rue Guynemer - 25800 VALDAHON.
La société sera immatriculée au RCS de BESANCON.

Pour avis.

LAVAGE CHIMIE 25

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 rue de l'Industrie 25660 SAÔNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAÔNE du 12/02/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LAVAGE CHIMIE 25
Siège social : 15 rue de l'Industrie 25660 SAÔNE
Objet social : Toutes activités liées à la vente de nettoyeurs haute pression professionnels, aspirateurs, accessoires de lavage, produits de lavage pour tous types de véhicules (agricoles,...) et bâtiments d'élevage ; la réparation en SAV des produits proposés ; ainsi que toutes autres activités accessoires ou connexes.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : M. William VAGNEUX demeurant 28 D rue de la Rotonde 25000 BESANCON.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

Pour avis, la gérance.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/01/2018, la SARL L'OASIS, dont le siège est situé au 15 Place de la République 90000 Belfort (RCS 353 052 889) a procédé à la nomination de Monsieur Moussata Mokran demeurant 55A rue des Alpes 1580 AVENCHES (SUISSE) au poste de gérant minoritaire avec le statut d'Indépendant Associé. La gérance lui est confiée pour la durée d'un an reconductible.
Il est noté le départ de l'ancienne gérance : Madame Hamanache Chefia, gérante et Madame Aissiouane Zahra, cogérante à la date du 02/01/2018.

SELARL D'AVOCATS BPS

Me Alexandre SUTTER
19 Chemin de la Combe aux Chiens
BP 10869 - 25025 BESANÇON CEDEX

CENTRE DE LA MOUILLERE

SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 184 625 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 AVENUE EDOUARD DROZ - 25000 BESANÇON
SIREN 418 408 639 RCS BESANÇON

Par décisions unanimes des associés en date du 20 octobre 2017, il a été pris acte de la démission de Monsieur Amaury WALTER, demeurant à BESANÇON (25000) - 25 Chemin des Journaux, de ses fonctions de gérant avec effet de ce jour à minuit. De plus, il a été décidé de nommer Monsieur Matthieu ORTLIEB, demeurant à BESANCON (25000) – 30 Avenue du Commandant Marceau, en qualité de gérant, à compter du 1er novembre 2017, aux côtés de Monsieur Laurent CHAPAS, demeurant à BESANÇON (25000) – 17T avenue Edouard Droz ; Madame Catherine CHEVALET épouse DAMPENON, demeurant à DEVECEY (25870) – 10 rue du Village ; Madame Claire CHAPAS, demeurant à VIEILLEY (25870) – 7 rue du Général de Gaulle ; Monsieur Sébastien PETREMENT, demeurant à DEVECEY (25870) – Clos Roussey ; Monsieur Vincent DURAFFOURG, demeurant à CHATILLON LE DUC (25870) – 13 Clos de l'Epaulie ; Monsieur Ludovic ROUGE, demeurant à BESANCON (25000) – 20 Chemin du Fort de Bregille ; Madame Aude BUCHWALDER épouse LEMESTRE, demeurant à BESANÇON (25000) – 1 rue Boisy d'Anglas ; Madame Véronique DECOSTER épouse ROGNON, demeurant à ECOLE-VALENTIN (25480) – 5 rue des Grands Esserts ; Monsieur Olivier GERARD, demeurant à ROULANS (25640) – 11 rue du Champs du Seiller et Madame Cyrielle ROKITA, demeurant à FRANOIS (25770) – 13 H rue de Champey.

Pour avis.

Commune de BELFORT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Monsieur le Maire de Belfort,
Par arrêté n° 180221 du 13 février 2018, a décidé de l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Locat d'urbanisme de la commune de Belfort concernant le projet de classement en zone UO (destinée à recevoir principalement des logements collectifs ou intermédiaires ainsi que des équipements publics et activités compatibles) du secteur de l'ancien Hôpital, actuellement classé en zone UU (destinée à accueillir principalement des équipements publics et des activités tertiaires).
A cet effet, Monsieur Gilles MAIRE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Besançon, par décision du 1er février 2018.
L'enquête se déroulera pendant 32 jours du 6 mars 2018 à 8 h 30 au 6 avril 2018- 17 h 30. Cette enquête pourra être prolongée d'une durée maximum de trente jours par le commissaire enquêteur.
Le dossier d'enquête sera consultable pendant la durée de l'enquête :
- à la Mairie de BELFORT – Direction de l'Urbanisme – aux jours et heures habituels d'ouverture de la direction de l'Urbanisme (les lundis après-midi de 13 h 30 à 17 h 30, les mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 hors jours fériés), rue de l'Ancien théâtre, du 6 mars 2018 à 8 h 30 au 6 avril 2018- 17 h 30.
- sur le site internet de la ville de Belfort à l'adresse suivante : www.belfort.fr/plu/le-plan-local-de-l-urbanisme-applicable/les-evolutions-du-plu-278.html
- sur un poste informatique disponible à la direction de l'Urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture de cette direction,

Le dossier d'enquête public est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci. Les éventuelles demandes d'informations pourront également être adressées à M. Le Maire - Direction de l'Urbanisme – Place d'Armes – 90020 BELFORT CEDEX.
Le public pourra formuler pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions :
- sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, à la direction de l'Urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture de la direction de l'Urbanisme,
- par correspondance au siège de l'enquête : Mairie de Belfort – A l'attention du commissaire enquêteur – Direction de l'Urbanisme – Place d'Armes – 90020 BELFORT CEDEX
- par voie électronique à l'attention du commissaire enquêteur – à l'adresse suivante : modificationplu2018@mairie-belfort.fr

Les observations et propositions du public seront tenues à sa disposition à la mairie de Belfort pendant toute la durée de l'enquête. Les observations et propositions adressées en ligne via le site internet, seront également consultables sur le site internet de la ville de Belfort.
Le Commissaire-Enquêteur recevra le public en mairie, Place d'Armes, les :
- mardi 06 mars 2018, de 8 h 30 à 11 h 30,
- samedi 17 mars 2018, de 8 h 30 à 11 h 30,
- vendredi 6 avril 2018, de 14 h 30 à 17 h 30.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans les 30 jours un rapport qui sera à la disposition du public en Mairie à la direction de l'Urbanisme et sur le site internet de la ville et ce, pour une durée d'un an.

SOCIETE POUR LA TRANSFORMATION DES METAUX PAR FRAISAGE ET DIAMANTAGE

SARL au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 3 B, Rue Louis Pergaud 25800 VALDAHON
R.C.S. BESANCON 350 324 117

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 février 2018 a décidé de modifier l'objet social qui devient :
• l'acquisition d'un immeuble sis à VALDAHON 25800, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
• éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

Et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la gérance.